



Publication au Bulletin officiel

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'éditer dans le Bulletin officiel **du vendredi 14 octobre 2016**, l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES

SOMMATION

La police communale de Bagnes somme le propriétaire de la Renault Clio Blanche immatriculée BL 222 VR / F, récupérée à Mauvoisin et qui a été entreposée sur la place de la fourrière, à Verbier, de l'évacuer pour le 18 novembre 2016 au plus tard.

Passé ce délai, le propriétaire sera censé avoir abandonné le véhicule, conformément à l'article 729 du Code Civil Suisse, et à l'article 2 de l'arrêté cantonal du 15 septembre 1976 concernant l'élimination des véhicules hors d'usage.

Bagnes, le **21. octobre 2016**

L'administration communale

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Service communale de police